

M-04 Chauffage à bois automatique P>70 kW

Visualisation de la plateforme de demandes de subventions

1. Nouvelle demande

The screenshot shows the 'Vos demandes' (Your requests) dashboard. At the top, there are navigation tabs: 'Vue d'ensemble', 'Mon profil', 'Carnet d'adresses', 'Bâtiments', and 'Vos demandes'. Below the tabs, there is a section titled 'Vue d'ensemble des demandes' with a checkbox for 'Afficher uniquement les demandes ouvertes' and a green button labeled 'NOUV. DEMANDE +'. A table with columns 'ID', 'Statut', 'Date', 'Bâtiment', 'Propriétaire', 'Mesure', 'Canton', and 'Action' is shown, but it contains no data, with the message 'Aucune donnée disponible dans le tableau'. At the bottom right, there are 'PRÉCÉDENT' and 'SUIVANT' buttons.

2. Choix de la mesure

The screenshot shows the 'Nouv. demande' (New request) form. At the top, there are navigation tabs: 'Vue d'ensemble', 'Mon profil', 'Carnet d'adresses', 'Bâtiments', and 'Vos demandes'. Below the tabs, there is a section titled 'Nouv. demande' with a progress bar showing steps: 'Mesure', 'Propriétaires et contacts', 'Bâtiment', 'Données spécifiques de la mesure', 'Résumé', and 'Soumettre'. The 'Mesure' step is selected. The form is divided into two columns. The left column contains several sections of radio button options: 'Enveloppe du bâtiment' (Isolation thermique...), 'Installations techniques' (Chauffage à bûches / à pellets..., Chauffage à bois automatique, puissance calorifique <= 70 kW, Chauffage à bois automatique, puissance calorifique > 70 kW, Pompe à chaleur air/eau, Pompe à chaleur sol/eau ou eau/eau, Raccordement à un réseau de chauffage, Installation solaire thermique), 'Travaux de rénovation globale' (Amélioration de la classe CECB...), 'Nouvelle construction' (Nouvelle construction/nouvelle construction de remplacement Minergie-P, Nouvelle construction/nouvelle construction de remplacement avec CECB A/A), and 'Réseaux de chaleur' (Nouvelle construction/extension du réseau de chaleur...). The right column contains a green box with the title 'M-04: Chauffage à bois automatique, puissance calorifique > 70 kW' and the subtitle 'Conditions d'entrée en matière'. It lists three conditions: 1. L'installation remplace un chauffage fonctionnant au mazout, au gaz naturel ou un chauffage électrique. 2. L'installation doit être réalisée à une altitude supérieure ou égale à 800 m.s.m. 3. La demande est transmise avant le début des travaux d'installation. Below the conditions is a link: 'Directive relative aux programmes de promotion énergétiques 2021'. At the bottom left, there is an 'ANNULER' button, and at the bottom right, there is a 'SUIVANT >' button.

3. Propriétaires et contact

Vue d'ensemble Mon profil Carnet d'adresses Bâtiments Vos demandes

Nouv. demande

Mesure **Propriétaires et contacts** Bâtiment Données spécifiques de la mesures Annexes Résumé Soumettre

* Propriétaire ⓘ Je suis le propriétaire

* Personne de contact Identique à celle du propriétaire

* Contact technique Identique à celle du propriétaire

Nouvelle adresse

* Type

Propriétaire * Rue Nr

Contact de l'entreprise Propriété par étage

Compléments d'adresse

* Titre * NPA * Localité

* Pays

Suisse

* Prénom * Nom

* Téléphone 1 Téléphone 2

* E-Mail

4. Données du bâtiment

Vue d'ensemble Mon profil Carnet d'adresses Bâtiments Vos demandes

Nouv. demande

✓ Mesure ✓ Propriétaires et contacts **Bâtiment** Données spécifiques de la mesures Annexes Résumé Soumettre

* Bâtiment

5. Données spécifique aux mesures

Vue d'ensemble Mon profil Carnet d'adresses Bâtiments Vos demandes

Nouv. demande

✓ Mesure ✓ Propriétaires et contacts ✓ Bâtiment **Données spécifiques de la mesure** Annexes Résumé Soumettre

Conditions techniques

1. Le projet concerne une installation sans réseau de chauffage (aucune limite de puissance) ou une installation avec réseau de chauffage dont la puissance calorifique s'élève jusqu'à 300 kW. (Pour les installations avec réseau de chauffage dont la puissance calorifique est supérieure à 300 kW, voir M-18.)
2. L'installation n'alimente pas un bâtiment qui peut être raccordé à un réseau de chaleur à distance approvisionné avec au moins 75% d'énergie renouvelable.
3. Le recours dans les délais au QM Chauffages au bois doit être justifié (www.qmholzwerke.ch).
4. Les chaudières doivent respecter les exigences de l'OPair en vigueur.
5. L'installation est munie du label de qualité Energie-bois Suisse ou équivalent.
6. Pour les installations avec rétribution à prix coûtant du courant injecté (RPC), seule la production de chaleur dépassant les exigences minimales énergétiques de la RPC donne droit à une contribution.
7. L'installation de chauffage respecte les exigences de l'ordonnance cantonale sur l'utilisation rationnelle de l'énergie dans les constructions et les installations (OURE) du 9 février 2011 (dimensionnement, isolation, régulation, etc.).

Extrait des conditions générales

1. Le propriétaire est responsable d'obtenir toutes les autorisations éventuellement nécessaires pour la réalisation des travaux. Le versement de la subvention ne pourra pas être effectué pour des travaux non autorisés.
2. Les demandes ne sont traitées qu'une fois tous les documents dûment complétés fournis (formulaire de demande, plans, calcul, etc.). Lorsque la qualité des dossiers est telle que cela exige un temps d'examen disproportionné, l'aide financière est réduite.
3. Toute modification d'un projet faisant l'objet d'une décision d'aide financière devra être soumise au SEFH et approuvée par celui-ci. Une modification de projet non approuvée peut conduire au refus de tout versement en raison du non-respect des conditions d'octroi.

Documents à fournir

Documents à joindre obligatoirement lors de la demande de subvention :

- Formulaire de demande signé
- Devis général de la production de chaleur, et éventuellement de la distribution de chaleur, y compris tous les travaux annexes à considérer (démontage, électricité, maçonnerie, citerne, etc.)
- Photos de la production de chaleur existante et des émetteurs de chaleur existants (radiateurs ou chauffage de sol)
- Factures d'énergie pour attester de la source d'énergie antérieure
- Détail du calcul de la SRE y.c dossier de plans et coupe à l'échelle
- Schéma de principe complet de l'installation de chauffage
- Offre QM ou QM mini (www.qmholzwerke.ch)
- Si plusieurs bâtiments sont raccordés, rajouter les documents suivants :
 - Plan d'implantation (carte topographique) de la nouvelle chaufferie et des bâtiments raccordés à celle-ci.
 - Liste des bâtiments alimentés et indication des N°EGID et des SRE
- Hors habitat individuel (normes SIA 380/1 cat. II) : Extrait de cadastre

Essayez de limiter le nombre d'annexes en les regroupant dans des documents par thème.

Général / Projet

* Début prévu des travaux

* Fin prévue des travaux

* La mesure est-elle liée à un projet d'agrandissement, de nouvelle construction ou de surélévation?

Oui Non

* Des locaux existants sont-ils nouvellement chauffés?

Oui Non

* Coûts d'investissement en CHF

CHF



* Année du système de chauffage avant rénovation

* Système de production de chaleur avant les travaux

* Subventions attribuées par des programmes tiers: l'une des affirmations suivantes s'applique-t-elle à votre situation?

- Une demande de subvention est déposée auprès de tiers pour le projet de rénovation
- Des certificats sont émis pour le projet de rénovation (en allant au-delà des exigences d'une convention d'objectifs ou dans le cadre de projets de compensation)
- Le site de votre entreprise est exonéré de la taxe sur le CO2 (en raison d'une convention d'objectifs avec la Confédération)

Oui Non

Mesure

* Installation avec nouveau réseau de chaleur?

Oui Non

* Chauffage principal

* Nombre de chaudières

Chaudière(s)

* Puissance nominale de l'installation en kWth

kWth

* Surface de référence énergétique en m2 avant la rénovation

m²

* Surface de référence énergétique en m2 après la rénovation

m²

* Fabricant / Produit

* Type(s)

* Utilisation de la chaleur

Propriétés du système d'épuration des fumées

* Est-ce que le système de distribution de chaleur est installé pour la première fois? ⓘ
 Oui Non

* Altitude au lieu de l'installation de chauffage à bois supérieure ou égale à 800 m.s.m ? (Oui/Non)

* Possibilité de raccordement à un réseau de chauffage à distance avec au moins 75% d'énergie renouvelable ? (Oui/Non)

* Eventuel facteur de correction de hauteur pour le calcul de la SRE (Valeur par défaut : 1)

* Le SEFH souhaite élaborer une carte montrant les projets exemplaires réalisés dans le cadre du programme bâtiments. Les données publiées sont uniquement le type d'installation et l'emplacement.

Remarques

✕ ANNULER

< RETOUR

SUIVANT >


6. Annexes à joindre à la demande

Vue d'ensemble Mon profil Carnet d'adresses Bâtiments **Vos demandes**

Nouv. demande

✓ Mesure ✓ Propriétaires et contacts ✓ Bâtiment ✓ Données spécifiques de la mesure **Annexes** Résumé Soumettre

Cliquez ici pour ajouter des fichiers

SELECTIONNER DES FICHIERS 

Fichiers téléchargés

Nom du fichier	Type	Taille du fichier	Actions
Aucune donnée disponible dans le tableau			

Documents à fournir

Documents à joindre obligatoirement lors de la demande de subvention :

- Formulaire de demande signé
- Devis général de la production de chaleur, et éventuellement de la distribution de chaleur, y compris tous les travaux annexes à considérer (démontage, électricité, maçonnerie, citerne, etc.)
- Photos de la production de chaleur existante et des émetteurs de chaleur existants (radiateurs ou chauffage de sol)
- Factures d'énergie pour attester de la source d'énergie antérieure
- Détail du calcul de la SRE yc dossier de plans et coupe à l'échelle
- Schéma de principe complet de l'installation de chauffage
- Offre QM ou QM mini (www.qmholzheizwerke.ch)
- Si plusieurs bâtiments sont raccordés, rajouter les documents suivants :
 - Plan d'implantation (carte topographique) de la nouvelle chaufferie et des bâtiments raccordés à celle-ci.
 - Liste des bâtiments alimentés et indication des N°EGID et des SRE
- Hors habitat individuel (normes SIA 380/1 cat. II) : Extrait de cadastre

Essayez de limiter le nombre d'annexes en les regroupant dans des documents par thème.

Indications

Ici vous pouvez télécharger un nombre illimité de documents électroniques pour votre demande, par exemple des photos, des plans, offres et factures.

Une fois téléchargé, vous devez classifier le type de document.

Les types de fichiers suivants sont autorisés:

- PDF
- JPG
- TIFF
- GIF
- PNG
- DOC/DOCX (Word)
- XLS/XLSX (Excel)

ANNULER

< RETOUR SUIVANT >

7. Résumé de la demande

Vue d'ensemble Mon profil Carnet d'adresses Bâtiments **Vos demandes**

Nouv. demande

✓ Mesure ✓ Propriétaires et contacts ✓ Bâtiment ✓ Données spécifiques de la mesures ✓ Annexes **Résumé** Soumettre

Mesure **M04 Chauffage à bois automatique, puissance calorifique > 70 kW**

8. Soumettre

Soumettre la demande

Voulez-vous vraiment soumettre cette demande? Notez que des corrections ne peuvent plus être faites après la transmission.

ANNULER **SOUMETTRE**

Visualisation de la plateforme de demandes d'achèvement

Une fois les travaux terminés, vous devez vous connecter à la plateforme de demande afin d'enregistrer la fin des travaux. La procédure est similaire à celle de la demande de subvention. La demande de versement des subventions dûment remplie doit être signée et envoyée au centre de traitement. Les documents listés ci-dessous doivent être téléchargés de manière groupée sur la plateforme de traitement.

Liste des annexes à fournir sur la plateforme :

- Formulaire d'achèvement des travaux signé
- Factures finales complètes (copie de toutes les factures finales des entreprises concernées), yc travaux annexes à considérer (démontage, électricité, maçonnerie, citerne, etc.)
- Protocole de mise en service dûment rempli et signé, yc indications des réglages (réglages des groupes, abaissements nocturnes, etc.)
- Photos du nouveau producteur de chaleur
- Photos de la nouvelle distribution de chaleur (corps de chauffe avec vanne thermostatique, distributeur chauffage de sol, régulation par pièce, etc.)
- Coordonnées bancaires :
 - **Habitat individuel** : Infos bancaires du requérant: bulletin de versement, copie carte bancaire ou extrait compte bancaire à joindre obligatoirement
 - **Hors habitat individuel (normes SIA 380/1 cat. II)** : Infos bancaires du propriétaire ou de la copropriété: bulletin de versement, copie carte bancaire ou extrait compte bancaire à joindre obligatoirement
- Rapport final QM ou QM mini
- Si plusieurs bâtiments sont raccordés rajouter la liste définitive des bâtiments alimentés et indications des N°EGID de tous les bâtiments et des SRE respectives